



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 27 avril à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 21 avril, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, Mme SIMONPIETRI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI	à	M. SBRAGGIA
M. VANNUCCI	à	M. HABANI
Mme CORTICCHIATO	à	Mme OTTAVY
M. CAU	à	M. VOGLIMACCI
Mme ZUCCARELLI	à	M. KERVELLA

Etaient absents :

M. FERRARA, Mme FELICIAGGI, M. RENUCCI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOÏ, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du lundi 27 avril 2015

Délibération N°2015/139

Participation aux manifestations nationales 2015

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio est labellisée « Ville d'Art et d'Histoire » depuis la signature de la convention en mai 2013.

Ce label, attribué par le ministère de la Culture et de la Communication, qualifie des territoires ou des communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de valorisation.

La Ville, via sa direction de la Culture et du Patrimoine, s'inscrit dans la politique culturelle du ministère de la Culture, en coordonnant et en participant aux manifestations nationales.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

En 2014, 1,8 million de personnes ont découvert les 2 300 jardins publics et privés accessibles sur tout le territoire dont 500 à titre exceptionnel.

La 13^{ème} édition de "Rendez-vous aux jardins" prévue les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juin 2015 aura pour thème « La promenade au jardin ».

Organisée depuis 13 ans à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, cette manifestation a pour vocation de faire découvrir au public l'importance de connaître, sauvegarder, protéger, entretenir, restaurer, créer des jardins et d'en transmettre les savoir-faire. Elle est également l'occasion de fédérer les nombreuses actions qui existent déjà sur le plan national et sur le plan local.

Ainsi, pour la 2^{ème} année, la Ville d'Ajaccio mettra en place de nombreuses actions afin de valoriser ce patrimoine sous forme de conférences, d'expositions, de concerts et d'ateliers.

ACTION SCOLAIRE :

La journée du vendredi est traditionnellement réservée aux scolaires. Ainsi, l'école primaire des Cannes et le collège Padule participeront à cet événement.

Durant une demi-journée, à travers un parcours jalonné de questions, les participants découvriront les jardins potagers des Cannes. Suite à cette action, les élèves présenteront, au sein de la médiathèque des Cannes, leur travail réalisé en amont avec leurs professeurs.

ACTIONS FAMILIALES :

Promenade théâtrale et musicale :

Il s'agira de proposer au public Ajaccien « une promenade théâtrale et musicale » au sein des jardins du centre-ville. Suivant un parcours défini, le public déambulera, de jardin en jardin, pour apprécier les comédiens et/ou chanteurs amateurs de la ville. Ainsi, les participants réaliseront une performance autour de la thématique du jardin, à travers une lecture de textes, la déclamation d'un poème ou l'interprétation de chansons, pour une durée de 10 à 15 minutes chacune.

Promenade contée

Au sein du Casone, une ou plusieurs promenades familiales contées autour de la thématique du jardin seront organisées. Le conteur racontera des histoires vraies, imaginées, rêvées, partout où les esprits sont prêts à s'évader et les âmes à rêver.

Bourses aux plantes

Les bourses aux plantes sont l'occasion de rencontre entre professionnels et particuliers dans le but d'échanger des plants, des idées et des expériences.

C'est dans cet esprit de partage et de convivialité que se joignent des professionnels généreux de conseils.

Jardin des Milelli.

Promenade musicale :

Réalisation par les élèves du conservatoire d'un parcours musical au sein du jardin des Milelli. Ainsi, les participants présenteront divers instruments, flûtes, violoncelles, guitares etc..., le long d'un circuit établi au préalable en collaboration avec les professeurs du conservatoire et la direction de la Culture de la ville.

Ateliers pratiques :

Le CPIE d'Ajaccio participe à la manifestation et organisera au sein du jardin des Milelli des ateliers familiaux en accord avec la thématique nationale.

Conférences :

Deux conférences seront organisées au sein de la Maison des Milelli :

1/ Présentée par Sophie Cueille sur la promenade en bord de mer.

2/ Présentée par Angélique Quilichini sur la promenade au jardin.

JEUNE PUBLIC

Atelier floral :

Cet atelier est composé de 2 parties : la première présentera aux enfants, le long d'un parcours, différentes variétés de fleurs qu'ils devront nommer, la seconde sera consacrée à la création d'une composition florale.

Atelier Scène fruits et légumes musicaux

Tous les fruits et légumes peuvent produire des sons et la plupart peuvent être des instruments de musique ou faire partie d'une recette de fabrication d'instruments de musique... Lors d'ateliers pratiques, les participants créeront un instrument de musique avec des fruits ou des légumes.

Ce programme est prévisionnel et peut être soumis à des modifications.

BUDGET PREVISIONNEL : 2000€

JOURNEES NATIONALES DE L'ARCHEOLOGIE

Cette 6^{ème} édition prévue les vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 juin 2015 aura pour ambition de familiariser le public aux multiples facettes de l'archéologie. Familles, scolaires, étudiants, passionnés ou simples curieux, tous seront invités à découvrir le patrimoine archéologique et à accéder à des lieux exceptionnellement ouverts au public.

Les Journées nationales de l'Archéologie sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication et coordonnées depuis 2010 par l'Inrap (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives). Elles offrent ainsi au public l'occasion de découvrir les chantiers de fouilles, les sites archéologiques, les collections des musées et facilitent la rencontre avec les chercheurs.

Cette année, la ville d'Ajaccio organisera ces journées au sein du site de la Parata, qui auront pour thème « l'archéologie sous les mers ».

SITE DE LA PARATA

Thématique : l'archéologie sous les mers

Samedi 20 et dimanche 21 juin

- Exposition de la bande dessinée sur les épaves de Corse « Tôle à l'eau » de Stéphan Le Gallais suivie d'une conférence sur cette thématique en lien avec son livre. Par ailleurs, un montage vidéo sur les épaves et sur la bande dessinée pourra être présenté.
- Projection de films documentaires sur l'archéologie sous-marine à des heures définies.
Organisation de conférences (conférenciers retenus en fonction du budget et des disponibilités) : Hervé Alfonsi (ARASM), Stéphan Le Gallais, Jean-François Cubells, Jean-Pierre Joncheray.
- Atelier en partenariat avec le Laboratoire Régional d'Archéologie (LRA) sur le site en rapport avec cette thématique.
- Atelier jeune public sur le thème de l'archéologie sous-marine.

Ce programme est prévisionnel et peut être soumis à des modifications.

BUDGET PREVISIONNEL : 2000€

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver cette proposition de programmes relative aux manifestations nationales.

D'autoriser le député-maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de cette proposition.

De dire que les crédits nécessaires à la réalisation de ce programme sont prévus au budget 2015 fonction 324 article 6232 chapitre 65.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Madame Simone Guerrini, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la Loi d'orientation du 92.125 du 6 février 1992

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 24 avril 2015

APPROUVE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Cette proposition de programmes relative aux manifestations nationales.

AUTORISE

Le Député-maire à signer tous actes administratifs et à passer toutes conventions relatives à l'ensemble de cette proposition.

DIT

Que les crédits nécessaires à la réalisation de ce programme sont prévus au budget 2015 fonction 324 article 6232 chapitre 65.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150427-2015_139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2015

Publication : 30/04/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

